



23^e SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) - Apia (Samoa) - 24 au 30 mai 2012
PARTICIPANT	- M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes.
CONTEXTE	- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des quelque 180 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933. - À l'occasion du séminaire parlementaire annuel de l'APC, près de 40 parlementaires, issus des sections membres de l'APC, se réunissaient afin d'échanger sur la pratique du parlementarisme britannique et les réalités parlementaires qui caractérisent les différentes sections qui y participent.
THÈMES	- <i>The Commonwealth and the Role of the CPA</i> - <i>The varied roles and responsibilities of MPs</i> - <i>Oversight Role of Parliament</i> - <i>Parliament and Political Parties</i> - <i>The Office of the Speaker and the Office of the Clerk</i> - <i>Parliamentary Institutional Strengthening</i> - <i>Professional Development of MPs</i> - <i>The Secretariat- MPs Support</i> - <i>Parliament and Gender</i> - <i>Parliament and Human Rights</i> - <i>Parliamentary Law, Practice and Procedures</i> - <i>Parliamentary Ethics, Transparency and Accountability</i> - <i>Parliamentary Code of Conduct and Leadership Obligations</i> - <i>Powers and Privileges of MPs and their Interests</i> - <i>Parliament and Civil Society.</i>

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Lors de la séance de travail ayant pour thème *Parliamentary Code of Conduct and Leadership Obligations*, présenter le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'ANQ.
- Par cette présentation et en assumant la présidence de la séance *Parliamentary Institutional Strengthening*, affirmer le dynamisme de la Section du Québec au sein de l'APC.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises en lien avec les thèmes du séminaire.
- Approfondir l'expertise du député sur un large spectre de thèmes reliés au fonctionnement du système parlementaire et politique de type britannique.
- Renforcer la connaissance du député sur les rôles, le fonctionnement et les organes de l'APC.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le député a présenté le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'ANQ devant les parlementaires des autres régions de l'APC. Cette présentation a donné lieu à des échanges entre les participants, permettant ainsi des comparaisons entre les différents outils mis en place au sein des parlements du Commonwealth en matière d'éthique et de déontologie parlementaire.
- Le représentant de la Section du Québec a eu l'occasion, au contact de législateurs d'autres régions de l'APC, de partager et de faire valoir les spécificités de la pratique du parlementarisme à l'ANQ.
- Axé sur la formation de députés, ce séminaire a permis au représentant de l'ANQ de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs à la pratique du parlementarisme de tradition britannique dans différents pays du Commonwealth.
- La formation ainsi acquise par le représentant de la Section du Québec lui aura permis de renforcer son rôle d'élu, tant en Chambre, en commission parlementaire que dans le cadre de son travail en circonscription, et d'approfondir sa connaissance de l'APC, de sa structure et de ses actions.
- Les échanges avec les députés de l'Assemblée législative de Samoa a permis au représentant de la Section du Québec de mieux saisir le contexte particulier de la pratique du parlementarisme dans ce micro-État du Pacifique.

COÛT

- | | |
|----------------------------|--------------|
| - Per diem et autres frais | 944,62 \$ |
| - Transport | 11 548,43 \$ |

Total	12 493,05 \$
--------------	---------------------